

LIBREVILLE, 29 février (Infosplusgabon) - Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé un accord de participation aux risques non financé de 150 millions de dollars entre la Banque africaine de développement et la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (TDB).

Cet accord vise à stimuler le commerce intra-africain, promouvoir l'intégration régionale et contribuer à la réduction du déficit de financement du commerce en Afrique, conformément aux objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

La Banque africaine de développement fournira une couverture de garantie de 50 %, et jusqu'à 75 %, pour des transactions dans les pays à faible revenu et les États en transition, sur la base d'un partage des risques avec TDB. Cette couverture sera fournie à un certain nombre de banques locales et régionales éligibles dans la région du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) qui sont actives dans le financement du commerce. Cette facilité devrait permettre de soutenir environ 1,8 milliard de dollars d'échanges commerciaux au cours des trois prochaines années.

« Soutenir le commerce en Afrique est une priorité essentielle pour la Banque africaine de développement. Le financement du commerce est un moteur important de la croissance économique, il est essentiel pour le commerce transfrontalier, en particulier dans les marchés émergents », a déclaré Nwabuo Nnenna, la directrice générale de la Banque africaine de développement pour l'Afrique de l'Est. « Nous sommes ravis de travailler avec TDB, un partenaire solide qui possède une connaissance approfondie et un vaste réseau en Afrique, avec l'ambition commune de soutenir le commerce de la région », a-t-elle ajouté.

Le président directeur général de Trade and Development Bank, Admassu Tadesse, a souligné que le groupe TDB était « très heureux de continuer à s'appuyer sur son partenariat stratégique et sur des facilités de partage des risques adaptées avec le Groupe de la Banque africaine de développement afin de développer le financement du commerce et d'autres offres, dans une région où de grosses lacunes persistent en matière d'accès au financement du commerce, entre autres, et où les grandes banques internationales se désengagent et réduisent leur appétence pour le risque. »

La Banque africaine de développement offre également aux banques locales une facilité de garantie des transactions de financement du commerce d'une durée de trois ans pour soutenir la confirmation de leurs transactions de financement du commerce.

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) est la première institution multilatérale de financement dédiée au développement de l'Afrique. Elle comprend trois entités distinctes : la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds africain de développement (FAD) et le Fonds spécial du Nigeria (FSN). La BAD est présente sur le terrain dans 44 pays africains, avec un bureau extérieur au Japon, et contribue au développement économique et au progrès social de ses 54 Etats membres régionaux.

L'Accord de participation aux risques (APR) non financé de la Banque africaine de développement, est l'un des instruments de financement du commerce offerts par la Banque africaine de développement pour soutenir les banques locales en Afrique. Il est conçu pour fournir aux banques commerciales régionales et internationales et aux IFD régionales éligibles une couverture partielle du risque pour leurs opérations de financement du commerce en Afrique, la Banque africaine de développement supportant généralement 50 % du risque. La Banque sélectionne ses partenaires commerciaux en fonction de la taille de leur portefeuille africain, de l'étendue de leur couverture du marché africain, de leur soutien au commerce intra-africain et de la qualité des processus d'approbation des crédits. SOURCE : (African Development Bank Group (AfDB).

FIN/INFOSPLUSGABON/FDS/GABON2024

© Copyright Infosplusgabon